

**Compte rendu provisoire
Conseil du Second Degré
15 JUIN 2023**

Membres présents :

Administration :

Anne-Laure Campels, proviseure

Guillaume Jublot, CPE

Idris Ragouvin, proviseur adjoint

Excusé : Claude Oulhen, DAF

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation :

Mme Fanny Fontaine,

Mme Flavie Chabot-Déjà

Représentants des parents d'élèves :

Mme Célia Hugues

M. André Salerno

Représentants des élèves :

M. Amaury Dourdin

Melle Aya Diabat

Ouverture de la séance à 18h15

1. Actualisation RI des élèves

Après discussion, le CSD donne un avis favorable au RI présenté et aux modifications proposées par le CVCL. Il est demandé d'afficher des pictogrammes dans les couloirs afin d'informer les élèves sur les autorisations ou interdictions des différents appareils (écouteurs, téléphones...) et de manière plus générale permettre des rappels du règlement intérieur facilement compréhensibles.

2. Projet d'établissement

Le CSD donne un avis favorable au projet d'établissement tel que proposé. Les représentants des personnels s'interrogent sur l'expression "promouvoir le français" et la trouvent peu pertinente.

3. Voyages scolaires 2nd degré

Projet Singapour 10 élèves de 1^{ère}

PROJET SIMUN

- Organisé par l'IFS (école internationale de Singapour) : conférence qui rassemble des étudiants d'écoles internationales en Asie pour discuter des questions d'actualité du monde.
- Le SIMUN est une conférence et simulation des Nations Unies de trois jours pour les élèves du secondaire ; la conférence SIMUN est affiliée à la fondation The Hague International Model United Nations (THIMUN), et suit les mêmes procédures ;
- 10 élèves de 1^{ère}, volontaires, vont travailler sur ce projet qui se conclut par 3 jours à Singapour ;
- Date : du 15/02 au 17/02
- Coût estimé : 130 000 yens par élève ; nécessité de trouver un sponsor pour compléter le financement, le règlement actuel du lycée ne permettant pas de demander plus de 100 000 yens aux familles.

Le CSD donne un avis favorable à ce projet.

4. Questions diverses

Questions des représentants élèves :

- Par rapport à la répartition des élèves de terminales en groupe, notamment pour les conseils de classe, l'objectif de ce système n'a pas été bien compris par de nombreux élèves. Ainsi, nous nous demandons s'il allait être reconduit l'année prochaine, et si oui dans quel objectif.

Nous réfléchissons à une constitution en classe l'année prochaine. Pour cette année, cela permettait d'avoir des professeurs de spécialités en professeur principal.

- Cette année, au moins un voyage scolaire a été annulé en raison d'un problème budgétaire. Or, il semblerait qu'une grande partie des frais de voyage soit à la charge des familles. Ainsi, en quoi un problème budgétaire de l'établissement peut-il annuler un voyage scolaire ?

Il ne s'agit pas d'un problème budgétaire du lycée mais du règlement financier des voyages : maxima 100 000 yens peuvent être demandées aux familles pour un voyage en-dehors des frontières et 50 000 yens à l'intérieur du pays. Pour un voyage hors du Japon, il n'a pas été possible de boucler dans les temps impartis le budget du voyage pour compléter les recettes, malgré l'apport prévu d'un sponsor.

- Serait-il possible que l'usage du téléphone portable ne soit pas interdit pour les lycéens ?

Non

Ou serait-il possible au moins d'assouplir les règles afin que leurs usages soient autorisés à l'extérieur des bâtiments (par exemple sur le terrain de foot) ?

Le terrain de foot est avant tout un espace non de récréation mais de travail : il paraît très difficile de réglementer l'utilisation avec une interdiction pour les élèves en EPS sur le terrain et une autorisation pour ceux qui sont en quartier libre.

- Serait-il possible de spécifier les lieux où l'usage des écouteurs est interdit ? Car de nombreux élèves l'utilisent en salle d'étude ou au CDI lorsqu'ils travaillent.

Oui. Sur le principe, les écouteurs sont interdits dans l'établissement. Il nous semble que les élèves peuvent et doivent s'en passer lorsqu'ils évoluent en communauté ou avec d'autres personnes. C'est une question de respect de l'autre. Nous pourrions néanmoins envisager qu'un élève écoute de la musique lorsqu'il travaille individuellement en salle d'étude uniquement, si cela peut l'aider à rester concentré sur son travail.

Questions des représentants parents (hors délai, réponse écrite) :

Les vols dans l'établissement

- Cela inquiète de plus en plus de parents. Peut-on faire un point sur la fréquence des vols au sein de l'établissement et informer les parents des mesures qui sont prises pour adresser le problème ?

Il y a systématiquement enquête et lorsque les coupables sont identifiés, des sanctions sont prises, pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire de l'établissement. Régulièrement, des messages de prévention et de sensibilisation sont adressés à tous. Il est vraiment navrant de voir qu'une minorité d'élèves continuent à commettre des actes délictueux au sein de l'établissement et en-dehors.

- Pourquoi ne pas mettre des caméras dans les couloirs ?

Mme la proviseure y est particulièrement favorable, y compris dans des espaces autres comme le jardin de lycéens, le hall du gymnase, le préau, les couloir) ... Jusqu'alors, la vidéoprotection a systématiquement été refusée par les différents représentants aux instances mais cette question peut être réexaminée.

Question 2nde

- Pourquoi tous les professeurs ne sont pas au conseil de classe notamment quand il s'agit de choix de spécialités dont ils sont chargés ?

Plusieurs conseils de classe ont lieu en même temps, il n'est donc pas toujours possible aux enseignants d'être présents sur l'ensemble de leurs conseils.

- Pourquoi faire des conseils de classe de 1h alors qu'il y a plus de 30 élèves à étudier... à chaque fois nous devons nous dépêcher sur les derniers élèves. Prévoir 1h30 pour les conseils de fin d'année.

Si besoin, le conseil peut durer plus et le conseil suivant (lorsqu'il y en a un programmé après) peut commencer avec un peu de retard. En général, une heure suffit et il est assez rare d'avoir besoin de plus de temps. Si nécessité, on pourra prévoir 1h15 pour les classes à effectifs importants ou d'orientation l'an prochain.

Gestion mois de Juin

Tout d'abord Félicitations pour la fête de l'école !

- Que faire pour que le mois de juin ne soit pas aussi perturbé au niveau cours du aux examens ou que mettre en place : journées pédagogiques et sorties culturelles à prévoir quand il y a des examens au lycée, activités sportives etc...

Comme chaque année, quand il y a des examens, les professeurs sont mobilisés en tant que jurés, examinateurs ou surveillants, les AED également : il n'y a donc pas de personnels en nombre suffisants pour encadrer les autres classes. C'est pour cette raison, en plus des réquisitions de salles et de la nécessité de garantir un environnement calme aux candidats, que la plupart des lycées arrêtent totalement les cours avant le début des examens.

- les dates d'examens sont prévus depuis longtemps pourquoi nous avertir uniquement 15 jours avant que les collègues et lycées n'aient pas cours les 19 et 20 Juin
De manière générale, il faudrait mieux anticiper ce mois de juin spécial.

Nous ne connaissons les convocations des enseignants et des élèves que très tardivement. Le planning de cette année est identique à celui de l'année passée et la communication relativement semblable. Nous ferons cependant l'an prochain une information, même si elle est partielle, en amont pour l'arrêt des cours au moins les jours du DNB.

Les absences répétées non remplacées ?

- Comment se fait-il que les absences répétées des professeurs en cette fin d'année ne soient pas remplacées ? (Ex: 6A, D'après Pronote : 3h de français, 4h d'anglais SIA, 2h d'histoire-geo SIA, 4h de maths, 2h d'EPS, 1h de Japonais)

L'établissement remplace quand cela est possible. Le mois de juin est systématiquement perturbé en raison des examens. L'établissement fait le choix de maintenir les cours malgré les examens tant que cela est possible, mais cela a un impact sur les emplois du temps des classes, les enseignants étant fortement mobilisés pour les missions d'examens (surveillance, correction, passage d'oraux, commissions ...) et ces missions sont prioritaires. Les emplois du temps des classes sont réajustés quand cela est possible pour limiter les heures de permanence.

Clôture du CSD à 20h.